

TRIBUNE DE RSHD

Sortir de la banqueroute !

« Le bilan des actifs de l'Etat se montait, au 31.12.07, à 555 milliards d'€ et le passif à 1211 milliards. »
Rapport Cour des Comptes 2007

Le rouge est mis. La France doit rétablir ses comptes en 2012, soit deux ans après l'échéance initiale. L'équilibre des comptes publics -Etat, Collectivités locales, Sécurité sociale- devra donc intervenir en cinq exercices budgétaires si l'on tient compte de 2008, déjà largement engagé.

Ce retour à l'équilibre devra s'accompagner d'une réduction de la dette pour repasser sous la barre des 60% de la richesse annuelle (PIB) contre 64%, aujourd'hui.

Rétablir les comptes publics en 2012, c'est dégager d'ici là près de trois points de PIB, soit une cinquantaine de milliards d'€, ce qui suppose le maintien des recettes et la baisse des dépenses, le tout sur la base d'un plan de réduction des déficits. Ce plan s'appuie sur deux moteurs, cumulatifs ou exclusifs : la croissance qui devrait, pour dégager des excédents de recettes fiscales, dépasser les 3%, comme ce fut le cas sous le Gouvernement Jospin (1997-2002) ou des économies, engagées, pour 2008, à hauteur de 5 milliards d'€ nets, chiffre qui devrait être doublé pour tenir la feuille de route d'ici 2012.

10 milliards d'€, c'est peu et beaucoup. C'est peu, soit moins de 3% du budget de l'Etat et un peu plus de 1% de la dépense publique qui inclut, outre l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité sociale. L'effort d'économies décrété par le Gouvernement ne peut porter que sur deux assiettes : l'Etat et la Sécurité sociale, les

collectivités locales bénéficiant d'une autonomie garantie par la constitution. Les économies devront donc être dégagées sur le budget de l'Etat et de la Sécurité sociale, soit les $\frac{3}{4}$ de la dépense publique, ce qui est profondément anormal, les collectivités locales étant particulièrement dépensières : premier investisseur, avec une augmentation de 8%, en 2007, et un appel croissant à l'emprunt, deuxième employeur public et champion des coûts de fonctionnement qui ont augmenté de 7% en 2007.

Tout le problème reste donc de mobiliser ces 10 milliards annuels. Ce pourrait être en majorant l'impôt, mais Nicolas Sarkozy s'est engagé au gel fiscal pendant sa campagne. Toute nouvelle dépense doit donc être gagée par une taxe, ce qui n'est pas facile à justifier, même si, en un an, six prélèvements ont été créés dont l'écopastille sur les voitures et la taxe sur le poisson. Si la voie de la majoration des impôts est fermée, si la croissance reste très inférieure aux 3% qui sauvent, alors seule reste la piste des économies qui s'apparente à une marche sous le feu de l'opposition, au ravin de la mort, avec procès en injustice si le rythme des économies est soutenu ou manquement aux engagements européens de la France si on arrive à 2012 avec des déficits.

- 9 -

Tout à l'impôt...

Mais que ferait l'opposition si, d'un coup de baguette, elle revenait aux affaires ? Elle respecterait l'échéance de 2012, dictée par le pacte de stabilité, annexé au traité de Maastricht. Mais comment ? Elle n'aurait plus la croissance du Gouvernement Jospin et, comme disait le Général, il ne suffit pas de sauter comme

un cabri pour décréter la croissance. La gauche subirait aussi le binôme négatif « croissance ralentie et inflation ». Reste la voie de la baisse de la dépense publique, domaine dans lequel elle n'a jamais brillé. Elle éprouve même une inclination congénitale et historique à majorer la dépense publique et a déjà annoncé une majoration des aides au transport et au revenu, par le chèque de la prime à l'emploi.

Alors, il reste, bien sûr, l'augmentation des impôts, manière d'enterrer le slogan de Fabius quand il entre à Bercy, en 2000 : « L'impôt peut faire perdre la gauche... ». On en est loin, aujourd'hui. La suppression de la vignette auto, de la part régionale de la taxe d'habitation et la TVA à 5,5% sur les travaux domestiques sont de doux souvenirs d'une autre gauche°.

La nouvelle, celle qui pourrait se profiler, serait portée par un autre slogan, toujours dû à l'intarissable Fabius qui, en 1984, et dans de petites conversations au coin du feu, avec un journaliste-courtisan, en appelait à « la rigueur dans la justice ». La rigueur, ce serait deux coups de bâton : le premier pour liquider « le paquet fiscal » de l'été 2007, à l'exclusion, peut-être, de tout ou partie de la déductibilité des charges d'emprunt pour acquisitions immobilières (3 milliards d'€).

Mais la rupture porterait d'abord sur l'exonération de charges des heures supplémentaires (7 milliards d'€) et la réduction des droits de succession. On reviendrait au bon vieux régime spoliateur qui concerne un quart des successions, alors que l'exonération s'applique, aujourd'hui, à 95% (2,5 milliards d'€), les 5% rest

Il resterait les autres impôts, non pas la TVA, première ressource du budget de l'Etat, non pas l'impôt sur les sociétés dont le niveau est très supérieur à celui de l'Allemagne, au risque de précipiter les délocalisations, mais l'ISF, bien aimé des Français, dit-on à droite où, depuis 1986, on n'ose plus y toucher. Pourraient disparaître le bouclier fiscal et la majoration de 20 à 30% de l'abattement sur la résidence principale. Quant à l'IRPP, la tranche à 40% pourrait bien être relevée, comme l'avait fait, sans vergogne, Fabius, en 1981, quand il la porte à plus de 60% auxquels s'ajouteraient aujourd'hui la CSG et le CRDS.

°Cf. RSHD - : « Vive la baisse des impôts ! » N°116

« Faillite », dit Fillon

On mesure la marge étroite, le goulet dans lequel est enfermé le rétablissement des comptes. Tout le monde est d'accord sur l'échéance 2012. A gauche, on est fidèle à une vieille maladie, le tout à l'impôt, alors qu'à droite, on veut réduire la dépense, avec deux bémols : la rigidité des mesures, par exemple, de réduction du nombre de fonctionnaires, et la lenteur de l'affichage des résultats.

- 10 -

Mais l'important n'est pas dans cette querelle d'école. Il est dans cette maladie bien française de l'inflation sans la croissance. Edgar Faure qui avait le génie de la formule, à défaut des actes, avait trouvé un slogan, en 1953-55 : « L'expansion dans la stabilité ». Il résolvait la quadrature du cercle : la croissance sans inflation. Depuis 60 ans, on ne cesse, et c'est un bel hommage à l'ex-maire de Port-Lesney, de vouloir concilier expansion et stabilité. En 1983, après deux ans d'illusion lyrique et trois dévaluations, Mitterrand décide d'en finir : on ne changera plus la vie ; on la gèrera au mieux ou au moins mal. C'est sur cet aveu de prosaïsme que Mitterrand pourra accélérer la construction européenne. Schengen, le Grand marché, l'euro portent sa signature. En 1995, après « la fracture sociale » de Jacques Chirac, le malheureux Juppé devra bien revenir, lui aussi, à la norme pour réaliser la convergence, clé du passage à l'euro. La défaite de sa majorité, en 1997,

aurait été le prix à payer de la rigueur, ce qui est faux. C'est une cinquantaine de triangulaires, voulues par l'extrême-droite, qui précipite son échec. Aujourd'hui, il faut solder les comptes, assainir une situation qualifiée de « faillite » par François Fillon. Il faut surtout observer que, si la France a cherché périodiquement à se libérer du triptyque funeste « inflation-déficits-dévaluation », il n'est, aujourd'hui, plus question de dévaluation grâce à l'euro, oeuvre de Mitterrand, que ses héritiers, oublieux de leur retour aux affaires, en 1981 et 1988, ont eu tôt fait d'ensevelir. Aux champions du guet-apens, à l'enseigne de l'austérité ou du manquement à la parole, il faut conseiller un retour sur mémoire pour effacer les dégâts du « non » de 2005 et de l'actuelle banqueroute.